

## Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 07 février 2012

affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes.

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 9 - Conseillers votants : 11

**L'an deux mil douze le sept février**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 02 février 2012.

**Présents**: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, Mme RIGO Géraldine, M. WILLANUEVA Jean-Noël, M. MORFOISE Alex, M. CALVY Guy, Mme GARIBAL Danièle.

**Absents excusés** : Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie, Mme MASSANES Pascaline, M. CAHORS Michel (procuration à M. WILLANUEVA) et M. RAYMOND Maxence (procuration à M. MORFOISE).

**Secrétaire de séance** : Mme RIGO Géraldine.

Délibérations prises :

- Fixation d'un pourcentage de réduction de la base minimum de la Cotisation Foncière des Entreprises pour les contribuables réalisant moins de 10 000 € de chiffre d'affaires : le taux a été fixé à 50 %.
- Les tarifs d'utilisation du point multimédia ont été modifiés pour s'adapter aux nouveaux besoins : l'utilisation des ordinateurs a été fixée à 50 centimes d'euro la demi-heure.
- Lot Aide à Domicile souhaite utiliser le bureau des permanences de la Mairie. Une convention va être passée avec eux et le montant du loyer mensuel a été fixé à 70 €.
- Renouvellement de la convention avec l'association ARTAEM chargée par la mairie de la programmation culturelle 2012. 4000 € seront versés à l'association pour cette prestation.
- Monsieur le Maire, Francis MERCADIER a été désigné pour voter au sein de la communauté de communes en vue de la désignation de 2 délégués et 2 suppléants pour la mise en place du SCoT.
- Frédéric BOULPICANTE fait la présentation du site internet de la Mairie qu'il a conçu en collaboration avec Géraldine RIGO et Alex MORFOISE.
- Après un tour de table, la séance a été levée à 23h.

Fait à Limogne en Quercy, le 13 février 2012

**Le Maire,**

**Francis MERCADIER.**